

RAPPORT DE LA MISSION D'ECHANGES, DE SENSIBILISATION ET DE PROSPECTION

21 Novembre au 8 Décembre 2014

Programme Diaspora

RAPPORT DE LA MISSION D'ÉCHANGES, DE SENSIBILISATION ET DE PROSPECTION

I- INTRODUCTION

Dans le cadre de l'organisation des premières assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora togolaise en vue du renforcement des capacités des administrations publiques et privées, une tournée d'échanges, d'explication et de prospection a été organisée du 21 novembre au 8 décembre 2013. Cette tournée a concerné quelques grandes capitales/villes Occidentales connues et choisies pour être les plus grands foyers de la diaspora togolaise en Occident. Il s'agit de Paris, Bruxelles, Cologne pour la zone Europe ; de Washington, de New York et Montréal pour la zone Amérique du Nord. La zone Afrique n'est pas en reste et fait actuellement l'objet d'une programmation.

En effet, le Togo a connu, dans les années 1990, une crise sociopolitique suivie de la suspension, pour déficit démocratique, de la coopération avec les Institutions de Breton Woods et l'ensemble de ses principaux partenaires au développement. Cette situation a fortement affaibli la capacité de l'Etat et remis en cause le processus de développement du pays, ainsi que la cohésion nationale avec de nombreux départs des filles et fils du pays pour l'étranger.

Conscient des conséquences néfastes de la fuite des cerveaux sur les secteurs public et privé entraînant une perte en capital humain et engendrant de graves problèmes de renforcement de capacités, le gouvernement togolais a exprimé, à de nombreuses reprises, son intérêt pour la participation de tous, y compris la diaspora, au développement du pays. Dans cette perspective, il lui est apparu nécessaire de :

- asseoir une politique de partenariat fructueux en vue d'une meilleure implication des Togolais de l'extérieur à l'effort de développement national ;
- maximiser les potentiels effets positifs de la migration sur le développement ;
- mobiliser la diaspora togolaise par le transfert de compétences et de savoir-faire, et les ressources financières de celle-ci en rapport avec les priorités de la stratégie de croissance accélérée et de la promotion de l'emploi (SCAPE).

II- OBJECTIFS DE LA MISSION

La tournée d'échange, d'explication et de prospection avait pour objectifs de :

- informer la diaspora togolaise sur les différentes initiatives entreprises par le gouvernement à son endroit ;
- répertorier les doléances et récriminations de la diaspora togolaise ;
- prospecter et sensibiliser sur les enjeux des premières assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora ;
- informer sur les opportunités de recrutement immédiat à l'issue des dites assises ;
- informer sur les opportunités de financement en faveur de la diaspora.

III- COMPOSITION DE LA DELEGATION

- ✓ Monsieur Bawoumond AMELETE, Directeur de l'Intégration Africaine, Président du comité de pilotage du Programme Diaspora ;
- ✓ Monsieur Antoine K. GBEKOBU, expert-consultant, Coordonnateur du Programme Diaspora ;
- ✓ Professeur Etienne A. AYITE, Directeur de l'Information des Relations Extérieures et de la Coopération Universitaire, membre du Comité de Pilotage du Programme Diaspora ;
- ✓ Madame Naka de SOUZA, Directrice générale de l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de financement des PME et PMI (ANPGF).

IV- METHODE DE TRAVAIL ET DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission a commencé le 21 novembre 2013 et s'est achevée le 08 décembre 2013. A chaque étape, l'ambassade du Togo a accueilli et installé la délégation. Elle s'est aussi occupée des modalités pratiques du déroulement des réunions.

Dans les différentes villes visitées, la méthode de travail adoptée a été strictement la même. A savoir, l'Ambassadeur ou le chargé d'Affaires du Togo du pays d'accueil a prononcé un mot de bienvenue à l'endroit de l'assistance et de la délégation. Nos plénipotentiaires, après avoir remercié les togolais résidant à l'extérieur pour avoir répondu à l'invitation de nos missions diplomatiques

pour ces rencontres, ont salué cette initiative du Gouvernement et appelé nos frères et sœurs de la diaspora à saisir cette main tendue des plus hautes autorités togolaises les conviant à contribuer au développement de leur pays d'origine.

Après le mot de bienvenue des Ambassadeurs, les membres de la délégation venue du Togo ont pris, tour à tour, la parole pour faire leurs présentations. Le Professeur AYITE a été le modérateur des séances.

Trois présentations ont été faites débouchant sur des échanges/débats. La moyenne de participation était de 100 personnes soit : Paris : 90 personnes, Bruxelles : 130 personnes, Cologne 80 personnes, Washington 90 personnes, New-York : 85 personnes, et Montréal : 135 personnes.

La première communication présentée par M. AMELETE a fait l'esquisse de la future politique nationale en faveur des Togolais de l'extérieur, dont on peut retenir les éléments suivants :

- ✓ la volonté politique du gouvernement ;
- ✓ les initiatives prises aux plans institutionnel et stratégique ;
- ✓ la mobilisation et l'adhésion de la diaspora ;
- ✓ l'instauration d'un dialogue permanent avec la diaspora ;
- ✓ l'élaboration d'un document stratégique de politique nationale en faveur de la diaspora.

La deuxième communication présentée par M. GBEKOBU, a mis l'accent sur les points suivants :

- ✓ la synthèse du programme diaspora
 - contexte et objectifs généraux du programme ;
 - groupes cibles et les domaines actuels d'intervention du programme ;
 - activités réalisées par le programme et quelques recommandations des études de faisabilité réalisées.
- ✓ les prochaines assises sur la mobilisation des compétences de la diaspora
 - objectifs des assises ;
 - objectifs de la mission de prospection ;
 - profil des expertises désirées.
- ✓ les principales thématiques envisagées à aborder lors de ces assises
 - mobilisation des compétences de la diaspora pour le renforcement des capacités : offre et demande d'expertises de la diaspora ;

- travailler, investir et agir au Togo : les mesures incitatives et de rétention, les avantages et rémunérations à accorder aux Togolais de la diaspora ;
- cadre institutionnel de gestion de la diaspora.

La troisième communication a porté sur les offres de services de l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME et PMI (ANPGF). Elle a été présentée en Europe par Mme De SOUZA, et en Amérique du Nord par le Professeur AYITE. Les points suivants ont été développés :

- ✓ présentation de la mission et des objectifs de l'agence ;
- ✓ les offres de services : services financiers et services non financiers ;
- ✓ les activités réalisées depuis sa création.

V- QUOI RETENIR DE CES RENCONTRES ?

Les participants aux différentes rencontres ont, dans leur grande majorité, apprécié les objectifs assignés à cette mission. Aussi, considèrent-ils que cette initiative louable, la première du genre, constitue une véritable main tendue par les autorités togolaises vers sa diaspora. Toutefois, les participants ont relevé des manquements et des limites au programme et ont exprimé leurs préoccupations et fait des recommandations pouvant se résumer en trois points.

5.1- Questions relatives à la politique générale

La diaspora togolaise, qui s'intéresse à l'actualité politique du pays et la suit assidument, a posé plusieurs questions relatives aux problèmes liés à l'alternance politique au Togo, aux élections passées et aux futures échéances, au recensement et au vote des togolais de l'extérieur ainsi qu'aux problèmes de corruption et d'insécurité foncière.

5.2- Questions spécifiques touchant à l'objet de la mission

Sur les questions spécifiques, objet de la mission, la diaspora s'est montrée préoccupée par les points suivants :

- ✓ De la date et du lieu des assises : afin de rendre plus inclusives ces assises en permettant une plus grande participation des membres de la diaspora, les participants ont demandé le report desdites assises à des dates autres que celles des 19 et 20 décembre 2013 initialement retenues. Aussi, souhaitent-ils que les assises soient organisées par zone

(zone Europe, zone Amérique du Nord, zone Afrique). Et, dans l'impossibilité d'organiser ces 3 rencontres, choisir une capitale occidentale pour l'accueillir.

- ✓ Du recrutement des experts et consultants issus de la diaspora :
 - Pour la diaspora, les appels à candidature ne devraient pas comporter des conditions trop restrictives relatives à la limite d'âge, au nombre d'années d'expérience professionnelle.
 - Ils ont également souhaité avoir davantage de précisions sur les conditions d'exercice de l'emploi ainsi que sur les avantages.

5.3- Autres préoccupations de la diaspora

Tout en félicitant le gouvernement pour les différentes initiatives prises, la diaspora est en attente d'autres signaux forts susceptibles de les convaincre de l'efficacité de son action.

Il s'agit, entre autres, des mesures qui auront une incidence positive sur un certain nombre de préoccupations de la diaspora :

- ✓ De l'absence de cadre institutionnel de gestion des questions spécifiques de la diaspora :

La diaspora a suggéré la création d'un cadre novateur, à l'instar de certains pays de la sous-région, pour s'occuper de ces questions. Ce cadre aurait le mérite d'évacuer les réticences nées de la méfiance et du manque de confiance, et servirait d'interface entre le gouvernement et les togolais de l'extérieur.

- ✓ De la question du visa et de la double nationalité :

Les togolais de l'extérieur pensent qu'étant d'origine togolaise, le gouvernement devrait trouver une solution aux tracasseries liées à la délivrance des visas et à la question de la double nationalité.

- ✓ De l'accueil réservé à la diaspora aux frontières et à l'aéroport :

Beaucoup de Togolais se sont plaints de l'accueil dont ils font l'objet quand ils reviennent au pays et ont souhaité une amélioration des conditions d'accueil.

- ✓ De la question du partenariat public-privé :

Il s'agit d'une question cruciale pour l'économie du pays à laquelle la

diaspora est disposée à participer si les conditions propices à sa mise en œuvre sont réunies.

- ✓ De la mission des ambassades vis-à-vis de sa diaspora :

La diaspora n'est pas satisfaite des services offerts par les ambassades et recommande des améliorations.

- ✓ De la sécurisation des projets d'investissement de la diaspora au Togo :

Beaucoup se sont plaints de ne pas être aidés à réaliser leurs projets. Lorsqu'ils repartent découragés, ils apprennent que leur projet a été réalisé par d'autres du public ou du privé sans droit d'auteur.

- ✓ La diaspora a déploré l'absence de cadre formel leur permettant d'effectuer des actions bénévoles d'utilité publique au Togo.
- ✓ Enfin, elle a déploré l'insuffisance de communication et le manque de retour de la part des autorités en ce qui concerne les demandes d'information.

VI- RECOMMANDATIONS DES MEMBRES DE LA DELEGATION

La diaspora togolaise, quelles que soient ses motivations, constitue une force pour le développement du pays. Ses contributions, qu'elles se présentent sous forme de transferts de fonds ou d'apports en nature, constituent des sources de financement non négligeables pour le développement du Togo. Cependant, ces contributions semblent peu perceptibles malgré leur niveau considérable. Ce qui nécessite l'élaboration d'un ensemble de conditions susceptibles de favoriser le renforcement du rôle et de la contribution de la diaspora pour le développement du Togo.

6.1- Recommandations visant à améliorer le cadre d'exécution du programme diaspora

Pour faire de la diaspora togolaise un véritable acteur de développement national, quelques chantiers prioritaires constituant des signaux forts sont nécessaires pour améliorer le cadre d'exécution du programme. Il s'agit de :

- ✓ la mise en œuvre de la stratégie de communication (activités permettant la lisibilité et la visibilité des actions du gouvernement à l'endroit de la diaspora) ;
- ✓ la mise en place et l'opérationnalisation effective de l'Agence Nationale des Togolais de l'Extérieur (ANTE), personne morale de droit public dis-

posant d'une autonomie administrative et financière afin de remplir une mission d'intérêt général ;

- ✓ l'institutionnalisation d'un cadre de dialogue permanent entre la diaspora et le gouvernement Togolais ;
- ✓ la mise en place de mesures susceptibles d'inciter la diaspora à investir, à faire des dons et des actions bénévoles au Togo ;
- ✓ l'appui à la mise place d'un Haut Conseil des Togolais de l'Extérieur (HCTE), organe apolitique consultatif du gouvernement sur les questions diasporiques ;
- ✓ la mise en place d'un Fonds d'Investissement des Togolais de l'Extérieur (FITEX) entièrement ou majoritairement financé par la diaspora, qui pourrait canaliser les flux financiers de la diaspora vers les projets prioritaires (banque, immobilier, PME/PMI de transformations de produits locaux etc...) ;
- ✓ la mise en œuvre des recommandations contenues dans le document de stratégie sur l'optimisation de la contribution de la diaspora pour le développement économique et social du Togo.

6.2- Recommandations répondant aux préoccupations de la diaspora

- ✓ la création d'un bureau ou service d'appui-conseil et d'écoute des togolais de l'extérieur au sein de nos ambassades et consulats généraux (attachés économiques, commerciaux et culturels) ;
- ✓ la prise en compte des questions de la double nationalité dans le code de la nationalité togolaise en révision ;
- ✓ la mise en œuvre des recommandations issues des états généraux sur le foncier.

VII- CONCLUSION

Cette première mission officielle d'explication, d'échanges et de prospection du programme diaspora à l'extérieur a montré que les togolais sont capables quand ils le décident, de s'asseoir pour discuter dans le respect mutuel. Certains préjugés et barrières sont tombés lors de ces rencontres et il est apparu que l'élément qui nous unit est le développement de notre pays. Le poids démographique et économique de la diaspora n'est plus à démontrer. La diaspora togolaise se dit prête à accompagner la dynamique enclenchée mais attend plus d'engagements et d'actions de la part des autorités.

Il ressort de ces rencontres que les togolais de l'extérieur, dans leur grande majorité, souhaitent une participation plus active de la diaspora à la reconstruction et au développement du Togo. Il serait donc opportun d'intensifier l'identification des experts de la diaspora en fonction des priorités nationales à travers les associations/réseaux/regroupements, de médecins, d'enseignants, d'ingénieurs etc....